

# le MAG

Magazine d'informations municipales



**Berck-sur-Mer**

n° 34 - Mai 2021



*Une ville  
qui prend  
des couleurs*



Les Mousquetaires

# Intermarché

Rang-du-Fliers

03 21 09 08 00

**OUVERT 7 JOURS / 7.**

# Roady

CENTRE AUTO

03 62 44 99 94

ROUTE DE BERCK | 62180 RANG-DU-FLIERS

**A** Berck-sur-Mer  
Je soutiens mon **ARTISAN**  
Je soutiens mon **COMMERCANT**

**BERCK SUR MER**

*Je consomme*  
**LOCAL !**  
Sur  
**Maboutique.berck.fr**



## LEFRANCOIS Travaux Publics

845 rue de l'Hôtel Dieu

62650 CLENLEU

Tél: 03.21.90.93.54

Mail: [contact@salefrancois.com](mailto:contact@salefrancois.com)



## Travaux : Boulevard de Paris



## Actualités : Une ville de tournages !



Page 05	Édito
Pages 06 à 09	<b>Actualités</b> : Berck-sur-Mer, une ville de tournages !
Pages 10 à 11	<b>Budget 2021</b> : Participation à la relance économique locale
Pages 12 à 14	<b>Travaux</b> : un parc des sports rénové
Page 15	<b>Patrimoine</b> : des aides financières pour les maisons de pêcheurs
Pages 16 à 17	<b>Elections</b> : Scrutins des 20 et 27 juin 2021
Pages 18 à 19	<b>Social</b> : des équipes d'animation qui s'adaptent aux conditions sanitaires
Page 20	<b>Promotion de la station</b> : des nouveaux supports pour tous
Page 21	<b>Histoire</b> : André L'Hoër sur les traces de l'histoire
Page 22	<b>CA2BM</b> : le Règlement Local de Publicité Intercommunal
Page 23	<b>Fleurissement</b> : Vers l'obtention de la 4 <sup>ème</sup> fleur
Pages 24 à 25	<b>Culture &amp; Musée</b> : Un musée à ciel ouvert
Page 26	<b>Les permanences</b>
Page 27	<b>Expression libre</b>

Site Internet de la  
ville de Berck-sur-Mer  
[www.berck.fr](http://www.berck.fr)



Ville de Berck-sur-Mer



@BercksurMer

Hôtel de Ville / 62600 Berck-sur-Mer  
Directeur de la Publication : Bruno Cousein,  
Maire de Berck-sur-Mer  
Conception / Mise en page / Réalisation :  
Service Communication - Ville de Berck-sur-Mer  
Rédaction - Photos :  
AS Duport / L. Parmentier / V. De Paoli  
C. Levasseur  
Publicité : Berck Événements Loisirs Côte d'Opale



r é s i d e n c e  
**ALTEIA**  
BERCK SUR MER

**VOTRE  
APPARTEMENT  
À LA MER !**  
Avenue Saint-Exupéry  
**Démarrage  
des travaux !**  
Pour tout renseignement :  
**06 15 48 24 53**  
**06 22 11 52 20**



*Berck-sur-mer*  
**CENTRE  
ÉQUESTRE**  
*en selle pour l'aventure !*  
Balades sur la plage / Reprises cheval et poney  
**03 21 89 87 92**  
[www.equitation-berck.com](http://www.equitation-berck.com)

**MAISON DE SANTE PSYCHOSOMATIQUE ET PSYCHIATRIQUE  
POUR ADULTES, JEUNES ADULTES ET ADOLESCENTS**

**Clinique  
du Littoral**

PROXIMITÉ BERCK-MONTREUILLE-TOUQUET  
Parc du Champ Gretz  
62180 RANG-DU-FLIERS

Tél. : 03 21 89 03 21    Fax : 03 21 89 03 20    [www.cliniquedulittoral.com](http://www.cliniquedulittoral.com)

**HOSPITALISATION COMPLETE**

**Maladies psychiatriques**  
Dépressions  
Troubles des conduites  
alimentaires  
Anorexies  
Boulimie

**Pathologie de l'adolescent et du jeune  
adulte**  
Anorexie mentale  
Phobies scolaires  
Troubles névrotiques phobiques et  
obsessionnels  
Troubles anxieux et de type spasmophile

**CLINIQUE DE JOUR**

Maladies psychosomatiques  
Troubles anxieux et maladies du stress  
Troubles douloureux psychologiques  
Dystonies  
Fibromyalgies



*Chères Berckoises,  
Chers Berckois,*



Depuis plus de 12 mois, nos vies et nos habitudes sont profondément bouleversées par la crise sanitaire que nous traversons.

Nombreux sont celles et ceux qui sont mobilisés depuis la 1<sup>ère</sup> heure pour accueillir nos malades, pour assurer la continuité du service public et pour permettre la poursuite de l'activité économique, même si celle-ci est particulièrement ralentie dans notre ville avec la fermeture de commerces dits non essentiels ; avec la fermeture des restaurants, des bars et l'absence d'activité touristique.

Mais il faut garder espoir et optimisme quant au retour à une vie meilleure, notamment grâce à la vaccination pour laquelle notre ville s'est engagée, dès le lancement de cette campagne vaccinale, à ouvrir un centre aux côtés de la Fondation Hopale, en supplément de celui du Centre Hospitalier de l'Arrondissement de Montreuil à Ecuire.

Comme partout dans les Hauts-de-France, ce sont les doses de vaccin qui manquent et, aux côtés de plus de 120 Maires et Présidents d'intercommunalités du Pas-de-Calais, nous avons interpellé le Président de la République pour obtenir un traitement équitable de notre département et pour permettre à celles et ceux qui le souhaitent de se faire vacciner plus rapidement. Quoi qu'il en soit, je vous invite à poursuivre vos efforts, à respecter les gestes barrière pour faire rapidement de cette situation un mauvais souvenir.

L'optimisme doit guider nos actions et c'est avec détermination que nous avons construit un budget 2021 doté d'un niveau d'investissement jamais égalé dans notre ville. Ce budget a d'ailleurs été voté à l'unanimité des membres du Conseil Municipal.

L'investissement est le moteur de l'économie, créateur d'emplois de proximité et nous avons fait le choix d'accélérer le programme d'investissement pour lequel vous nous avez élu, tout en respectant l'un de nos engagements le plus important : ne pas augmenter le taux des taxes locales.

C'est grâce à une bonne gestion, à une diminution de 12% de l'endettement de la ville mais également à la maîtrise des dépenses de fonctionnement que de nombreux travaux débiteront dans les prochaines semaines : piste d'athlétisme, terrain synthétique, 1<sup>ère</sup> tranche de l'Esplanade et la rue du Grand Hôtel, place Claude Wilquin, avenue Malingre, rénovation de l'Eglise Notre-Dame des Sables, informatisation des classes de primaire, poursuite du déploiement de la vidéoprotection... sans oublier les plans pluriannuels d'investissement en matière de voiries, de trottoirs ou d'éclairage public.

Bien d'autres projets se poursuivront dans les mois et les années à venir en matière de préservation du patrimoine, de développement des services publics, du sport et de la culture ou encore de renouvellement des aménagements urbains.

Berck-sur-Mer poursuit sa modernisation et vous pouvez compter sur nous comme sur l'ensemble des services municipaux pour faire de notre ville un lieu où il fait bon vivre tout au long de l'année.

*Bien cordialement,*

**Bruno COUSEIN**  
Maire de Berck-sur-Mer

**Permanences  
de votre Maire**

**Mercredi 2 juin  
à 18h  
Centre Monique  
Follet**

**Mercredi 23 juin  
à 18h  
Centre Social  
les Chardons**



## Le Cottage des Dunes labellisé «Espace France Service»

Le Cottage des Dunes accueille depuis 2017 de nombreux services à destination des usagers du service public, à l'instar du multi-accueil au Clair de la Dune, de la crèche familiale Les P'tits Matelots, du Lieu d'Accueil Enfant Parent (LEAP), de l'Espace Ressource Jeunesse, du Point d'Accès au Droit ou des nombreuses permanences de nos partenaires tel la CAF, la CPAM, la CARSAT, la MSA, la Mission Locale, l'UDAF62...

C'est également un lieu de services à la population avec des accès à l'outil informatique, de l'accompagnement numérique, des salles associatives ou encore des services municipaux comme le service des affaires scolaires ou celui du développement social local.

Dans l'esprit qui vise à faciliter les démarches administratives des citoyens sur tout le territoire, l'attribution du label « Espaces France Service » constitue la reconnaissance du projet de Maison de l'Enfance, de la Jeunesse, de la Parentalité et de l'Accès aux Droits du Cottage des Dunes engagé par la ville en 2016 et inauguré en octobre 2017.

Contact : 03 21 89 37 29, du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h15

## Fermeture de la piscine

La piscine intercommunale sera fermée pour travaux du **mardi 25 mai 2021 au dimanche 4 juillet 2021 inclus**. Réouverture prévue le lundi 5 juillet.

## Une aide financière pour le BNSSA - Permis bateau

Dans le cadre d'une politique volontariste visant à former des nageurs-sauveteurs, à faciliter les recrutements et à fidéliser sur plusieurs saisons les agents saisonniers affectés à la surveillance de sa plage, la ville de Berck-sur-Mer a mis en place une aide à la formation BNSSA-Permis Bateau.

Cette aide municipale s'adresse à tous les Berckois, déjà titulaires du permis B ou en cours d'obtention, qui suivent une formation BNSSA – Permis bateau en 2021 au sein d'un organisme labellisé. Les diplômes doivent être obtenus pour bénéficier de l'aide financière.

En contrepartie, les personnes qui se verront attribuer une aide financière devront s'engager à travailler comme agents saisonniers affectés à la surveillance des plages de Berck-sur-Mer pour une durée de 6 semaines minimum par an, durant 3 saisons. Cet engagement débutera durant la saison estivale suivant la formation et, en fonction des besoins de la collectivité, pourra être repoussé à l'année suivante. Ces périodes de travail pour la collectivité seront rémunérées.

A défaut de remplir ces obligations, les sommes versées par la ville de Berck-sur-Mer au titre de l'aide à la formation BNSSA et Permis Bateau devront être restituées à la collectivité.



## Les démarches

1. Téléchargez le dossier de demande d'aide sur [www.berck.fr](http://www.berck.fr), rubrique « actus »
2. Complétez-le et joignez-y les pièces demandées
3. Déposez le sous enveloppe en mairie en mentionnant « Aide à la formation BNSSA et Permis Bateau ».





De G à D : *Arthus, Fabrice Luchini, Bruno Cousein, Bernard Morgenthaler et Philippe Katherine dans le bureau du Maire.*

## Berck-sur-Mer, *Une ville de tournages !*

Après les « Rivières Pourpres » et Frédéric Marchal, Audrey Lamy et François Cluzet dans « La Brigade », notre ville reste et demeure « film Friendly ».

En mars dernier, l'équipe du réalisateur Sébastien Betbeder a tourné une journée à l'Eole Club, pour son prochain long métrage « Les Braves » qui devrait sortir au printemps 2022.

Un mois plus tard, notre ville a été plébiscitée, pour le tournage du film « Un homme heureux » avec Fabrice Luchini, Catherine Frot, Philippe Katherine et Arthus et réalisé par Tristan Séguéla.

Cette fois l'équipe de tournage est restée trois jours à Berck-sur-Mer. Le Maire a prêté son bureau à la production afin que Fabrice Luchini (qui joue le rôle d'un maire dans le film) se l'approprie pour en faire son QG de campagne. Quelques scènes ont également été tournées dans le hall d'entrée de la salle d'honneur. Ces trois journées de tournage se sont achevées le soir du 14 avril sur l'esplanade avec Catherine Frot.



## Des acteurs *proches du public*

Entre les scènes, les acteurs ont profité des richesses de la commune. Ainsi Philippe Katherine s'est volontiers prêté au jeu des photos avec les enfants du centre des « Tchos Berkoës » qui effectuaient une promenade au grand air avec leurs animateurs.



## La Fondation Hopale ouvre HOPALIA *1<sup>er</sup> hôtel hospitalier*



Hopalia, le premier hôtel hospitalier de la Fondation Hopale a ouvert ses portes à la mi-janvier dernier, rue du docteur Calot, à quelques pas de l'institut médico-chirurgical Calot et du centre de rééducations Jacques Calvé.

Cet hôtel hospitalier permet de réduire le coût des nuitées d'hospitalisation qui pèse sur le budget de la sécurité sociale et permet à des patients géographiquement éloignés des centres de traitement de bénéficier de soins ambulatoires en toute sécurité.

Ce modèle d'hébergement, non médicalisé s'adresse aux personnes dont l'état de santé ne requiert pas de soins médicaux continus. Peu onéreuse et située à proximité des établissements de soins, cette nouvelle structure est réservée aux patients et à leurs proches.

Financé sur les fonds propres de la Fondation Hopale et avec le soutien financier de 21 mécènes, Hopalia dispose de 18 chambres grand confort (13 classiques et 5 accessibles aux personnes à mobilité réduite). Le montant de la chambre est de 45 euros la nuit, tout ou partie peut être pris en charge par les mutuelles. Deux appartements (F2 pour 4 personnes) viennent compléter l'offre. Hopalia propose également, un parking, l'accès au Wi-Fi gratuit, des distributeurs de sandwiches, d'encas à réchauffer et de boissons. Le patient peut venir accompagné d'une ou deux personnes maximums qui pourront être logées soit dans la même chambre, soit réserver leur propre chambre.

## Coup de Chapeau !

*Le Dr Frédéric  
Charlaté*

Un Berckois  
lauréat des Étoiles  
Nordistes

Le Docteur Frédéric Charlaté, a été consacré dans la catégorie « Science et recherche » étoile nordiste de La Voix du Nord, en mars dernier !

Le Docteur Charlaté, spécialisé dans la médecine physique et de réadaptation, est chef du pôle appareillage du Centre Jacques Calvé de la Fondation Hopale. Ce service est doté d'équipements de pointe permettant ainsi de redonner de l'espoir aux patients amputés. Ces derniers sont accueillis suite à une chirurgie et sont accompagnés par les équipes médico-sociales pour les soins et la réinsertion.



## Un Berckois *Au livre Guinness des records*

Berckois d'origine, Éric Lejeune âgé de 46 ans, vient d'obtenir la consécration en obtenant l'homologation de ses trois records du monde de pompes au livre Guinness. Le premier, une variante classique avec les deux bras et les deux jambes, le second celui de pompes sur une jambe avec une charge de 100 livres sur le dos (45 kilos) et le dernier sur les poings avec une jambe levée et un poids de 18 kilos sur le dos. Chaque record est réalisé en moins d'une minute.

Un grand bravo à ce passionné qui ne compte pas en rester là !



Le Docteur Charlaté est aussi co-fondateur de l'association «Lames de joie». Créée en 2018, elle prête des lames aux enfants amputés qui désirent continuer à faire du sport. Aujourd'hui l'association est connue au niveau national et quelques pays Européens s'y intéressent.

*Une belle reconnaissance  
pour ce Berckois.  
Bravo Docteur !*



## Visite officielle Pour l'implantation du commissariat

En mars dernier, Bruno Cousein, et Marc Dubois, Conseiller Municipal Délégué à la défense et à la sécurité, ont reçu Anne Cornet, Préfète déléguée de la Zone de Défense et de Sécurité Nord, Frédéric Sampson, Sous-Préfet de l'Arrondissement de Montreuil, Jean Ollier, Directeur Départemental Adjoint de la Sécurité Publique du Pas-de-Calais et les représentants du Secrétariat Général de l'Administration du Ministère de l'Intérieur (SGAMI). Cette rencontre avait pour objectif d'une part, d'échanger sur l'hébergement du Commissariat de Berck-sur-Mer dans des préfabriqués, d'autre part de visiter le site proposé par la ville pour l'installation d'un nouveau commissariat, sur une partie de l'ancien site de l'AFPA.

Depuis 2018, la ville a proposé plusieurs solutions pour l'implantation du futur commissariat et la Préfète déléguée de la Zone de Défense et de Sécurité Nord s'est engagée à poursuivre les études pour cette nouvelle implantation.



### Infos

#### Prévention canicule

Suite à la canicule de 2003, les municipalités ont l'obligation de tenir un registre des personnes dites « vulnérables ». Celui-ci permet en cas de canicule (ou de grand froid) d'appeler les personnes inscrites pour vérifier qu'elles vont bien et, si besoin, leur apporter conseil ou aide éventuelle.

A Berck-sur-Mer, le C.C.A.S. tient un registre qui recense les personnes vulnérables :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile,
- Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail,
- Les personnes adultes en situation de handicap.

Si vous-même ou une personne de votre entourage est susceptible de souffrir de la canicule, il suffit de contacter le C.C.A.S. au 03.21.09.05.43 auprès de M<sup>me</sup> Lefebvre ou par courrier au C.C.A.S. 31 rue Sainte Marie BP75 - 62600 Berck-sur-Mer.

## STOP aux dépôts sauvages !

Avoir une ville propre est l'affaire de tous. Afin de conserver la qualité de votre cadre de vie, nous vous demandons d'utiliser les poubelles publiques et de ramasser les déjections de votre chien !

Nous vous rappelons que **les dépôts sauvages sont interdits** et passibles d'une amende minimale de 68 € qui peut monter jusqu'à 1500 € (avec poursuites pénales).

*Nous comptons sur votre civisme !*



### Infos CA2BM La déchèterie se met à l'heure d'été

Depuis le jeudi 1<sup>er</sup> avril, les horaires sont les suivants :

**Du lundi au samedi : 9h - 12h et 13h30 - 18h**

**Fermeture le dimanche et jours fériés**

A noter que ces horaires sont valables jusqu'au 30 septembre 2021.

# Budget 2021

## Budget 2021

### VOTÉ À L'UNANIMITÉ !

Après le Débat d'Orientation Budgétaire qui s'est déroulé le 15 février, les élus se sont prononcés sur le Budget Primitif 2021, lors de la réunion du Conseil municipal du 12 avril. Le budget s'inscrit, pour la 2<sup>nd</sup>e année consécutive, dans le contexte particulier de la crise sanitaire mais se veut ambitieux tout en demeurant prudent.

#### Des ratios qui traduisent une gestion saine des finances de la ville

Parmi les éléments caractérisant la santé financière de la ville, il faut mettre en exergue :

##### Baisse de l'endettement !

- La dette est passée de 19,06 M€ fin 2013 à 16,6 M d'€ fin 2020 soit une diminution de la dette de plus de 12%,
- La capacité de désendettement est passée de 18,4 années fin 2013 à 3,18 ans fin 2020,
- L'épargne brute a augmenté de 1,03M € fin 2013 à 5,2 M€ fin 2020,
- L'épargne nette est passée de - 0,48M € fin 2013 à 3,7 M€ fin 2020.

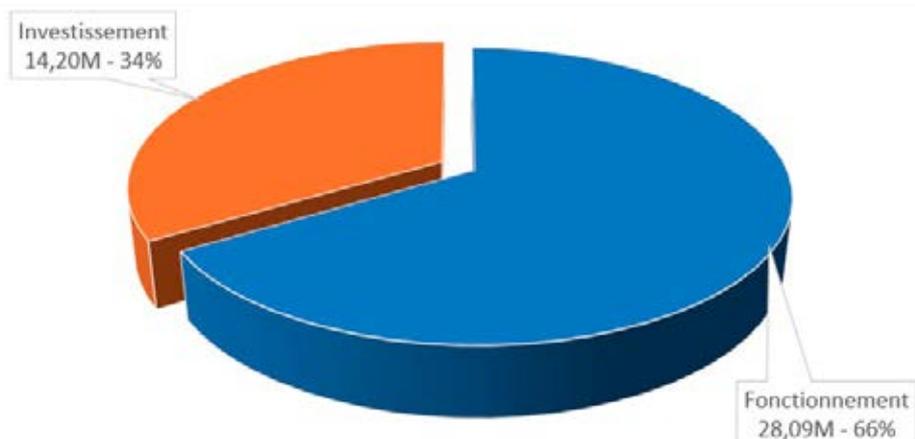
### Budget Primitif 2021 : une participation active à la relance de l'économie

Malgré la forte dépendance de notre ville à certaines recettes liées à son caractère touristique (taxe de séjour, redevances domaniales, produits des jeux de casino) et au faible dynamisme des recettes fiscales du fait de la revalorisation des bases à 0,2% en 2021 (1,2% en 2020), le Budget Primitif 2021 s'inscrit dans une volonté clairement affichée de participer activement à la relance de l'économie, par un programme d'investissement très soutenu, moteur de l'économie locale, et par une maîtrise des dépenses de fonctionnement.

#### Pas d'augmentation des taux !

C'est également un budget qui respecte les engagements de la municipalité en matière de fiscalité et qui répond aux attentes des Berckoises et des Berckois en matière d'aménagements urbains, de développement sportif, d'accès aux services publics ou encore de préservation du patrimoine.

Le Budget Primitif 2021,  
qui s'élève à **42 294 739,33 €**  
se décompose comme suit :



## Des dépenses de fonctionnement *maîtrisées*

Afin de permettre la réalisation d'un programme d'investissement ambitieux, les dépenses de fonctionnement sont très contenues, avec une augmentation maîtrisée de la masse salariale (+0,27%), une diminution des charges à caractère général (-300 000 €) et une augmentation modérée des autres charges de gestion courant (+1,42%).



## Les recettes d'investissement

Le programme d'investissement sera financé principalement par l'autofinancement, le Fond de Compensation de la TVA (FCTVA), les subventions et par le recours à un emprunt de 2 millions d'euros.

## Un montant d'investissement record de 14 millions d'Euros !

- 1 450 000 € pour les travaux de l'Esplanade, côté Nord avec la Rue du Grand Hôtel,
- 150 000 € provisionnés pour la Base Nautique Gérard Cauchois,
- 1 000 000 € pour le démarrage des travaux de la Place de l'Hôtel de Ville,
- 760 000 € pour les travaux de la Rue Michel Malingre,
- 50 000 € pour les aménagements du Passage du Marché,
- 120 000 € pour les aménagements Rue Charles Roussel dans le cadre du projet de déménagement de l'IDAC,
- 300 000 € au titre de la 6<sup>ème</sup> année du PPI Trottoirs et Voiries,
- 100 000 € pour le PPI Eclairage Public,
- 150 000 € pour les travaux dans le cadre du PPI Cottage des Dunes,
- 385 000 € pour les travaux de réalisation d'un parking et des aménagements à proximité de l'école des Tchos Berckoes,
- 100 000 € pour l'acquisition du bâtiment de l'ex ED,
- 270 000 € de travaux dans les écoles, dont la réfection des couvertures à l'école Jacques Prévert et l'école du Foier,
- 650 000 € de crédits nouveaux pour les travaux de l'Eglise Notre Dame des Sables,
- 100 000 € de travaux divers dans les bâtiments municipaux,
- 150 000 € de crédits nouveaux pour l'aménagement des Archives au CTM,
- 900 000 € pour le terrain synthétique,
- 100 000 € de crédits nouveaux pour la piste d'athlétisme,
- 70 000 € pour des travaux divers sur les équipements sportifs,
- 20 000 € pour les travaux au Centre Equestre,
- 50 000 € pour les aménagements du Boulevard de Paris,
- 50 000 € pour les aménagements divers en matière d'espaces verts,
- 240 000 € pour le renouvellement de véhicules et la provision pour de gros matériels,
- 190 000 € pour l'informatique, avec 70 000€ pour le plan d'informatisation des écoles primaires ou encore la poursuite du déploiement de la vidéoprotection,
- 50 000 € pour le renouvellement des illuminations et le matériel divers,
- 175 000 € pour les acquisitions foncières,
- 60 000 € pour le Musée, dont l'acquisition et les restaurations d'œuvres.

Retrouvez l'ensemble des informations relatives au Rapport d'Orientation Budgétaires 2021 et au Budget Primitif 2021 sur [www.berck.fr](http://www.berck.fr) dans la rubrique « Vie municipale Budget »



# Retour aux origines pour l'église Notre-Dame des Sables,

Berck-sur-Mer et la mer sont intrinsèquement liées, les églises Notre-Dame des Sables et Saint Jean-Baptiste en témoignent ; la nef de l'une fut fabriquée par les charpentiers de marine, le clocher de l'autre fut l'ancien phare de la cité.

L'Église de Berck Ville fut longtemps le lieu de culte de la marine locale, tandis que celle de Berck plage fut celui des malades et des baigneurs. Depuis son extension plusieurs réfections ont été réalisées modifiant l'aspect d'origine de l'Église Notre-Dame des Sables.

Sa restauration complète a été décidée en partenariat avec la Direction Régionales des Affaires Culturelles et le Département du Pas-de-Calais.

Les travaux concernent principalement le clos et le couvert, la restauration des façades extérieures, le traitement de la charpente en pichpin, la réfection complète des couvertures. Le chantier vient de démarrer et devrait durer 15 mois. Après ces travaux, l'église retrouvera son aspect d'origine « rouge-barre », typique du bâti balnéaire.





## La Place Claude Wilquin, *plus fonctionnelle*

Dans le cadre de l'embellissement de notre ville et l'amélioration de la qualité de vie, la place Claude Wilquin va être réaménagée. La chaussée, les trottoirs, l'éclairage public vont être rénovés, les réseaux vont être enfouis et des « îlots verts » vont voir le jour.

Ces travaux apporteront à ce cœur de vie, un nouvel esthétisme et une meilleure répartition des espaces publics avec un nouveau sens de circulation. Cette réorganisation doit permettre de limiter le flux de véhicules devant le parvis de la mairie, tout en maintenant la circulation devant l'ensemble des commerces.

Le nombre de places de stationnement sera augmenté afin de créer un espace attractif et modulable.

L'ensemble de ces aménagements permettra d'avoir une place sécurisée, accessible à tous et esthétique.

## Le Boulevard de Paris *se refait une beauté*

La ville de Berck-sur-Mer poursuit la requalification des espaces paysagers et des aménagements urbains. Sur le Boulevard de Paris, actuellement en travaux, un cheminement piéton et une piste cyclable vont voir le jour. Afin d'assurer la sécurité des usagers, les deux chemins seront séparés par une rangée de pins et de feuillus.

De plus, la 1<sup>ère</sup> tranche de l'aménagement des espaces verts (entre l'avenue du 8 mai et la rue du trou au Loup) bénéficie

de la création de vallonements de terrain afin d'amorcer la transition avec l'espace dunaire.

Au total ce sont 107 végétaux d'essences diversifiées qui remplaceront les peupliers dont la plupart étaient creux ou malades.





## Le Palais des Sports *Rajeuni et mieux isolé*

Datant de 1974, le bardage du Palais des Sports avait besoin de rénovation. C'est aujourd'hui chose faite! Les travaux débutés en juin 2020 se sont terminés en avril 2021. Ainsi, 1200 m<sup>2</sup> de bardage métallique et 610 m<sup>2</sup> de translucide ont été posés.

Le remplacement des menuiseries et la mise en place de 20 cm de laine de roche sous le nouveau bardage permettent d'améliorer l'isolation thermique du bâtiment.

Deux silhouettes de sportifs surveillent désormais l'entrée du site, elle aussi rénovée.

## Une piste d'athlétisme et un terrain synthétique *flambants neufs!*

Une nouvelle piste d'athlétisme sera créée, cet été, en lieu et place de l'ancienne où un nouveau revêtement synthétique sera posé. Ce nouvel aménagement sera agrémenté de divers équipements avec 2 fosses de réception de saut en longueur, une piste d'élan de lancer de javelot, 2 cercles de lancer de poids ainsi qu'un éclairage public LED sur la périphérie de la piste.



## Un terrain synthétique *plus fonctionnel*

Prochainement, le terrain synthétique de football fera l'objet de travaux d'amélioration avec la mise en place d'un éclairage public adapté type LED, la pose d'une clôture de 2 m sur les longueurs avec portail et portillons d'accès, des pare-balls derrière chaque mini-but. Du nouveau matériel sera installé sur le terrain, buts, mini-buts repliables, abris de touche et piquets de corner. Enfin, l'accès aux vestiaires de la tribune sera facilité notamment pour les personnes à mobilité réduite.

# Sauvegarde du Patrimoine Local : les maisons de pêcheurs



Dans le cadre de la mise en valeur du patrimoine maritime Berckois, la ville de Berck-sur-Mer accorde aux propriétaires de maisons de pêcheurs une subvention pour la rénovation des façades. 3 secteurs sont éligibles à cette subvention.

Pour cette année 2021, sont concernées les rues de la vague, du temple, de la gare, Napoléon, Saint Éloi, des Moines, des Tempêtes, Sainte Agathe, Samaritaine, et l'impasse des vol-tigeurs. En 2022 et 2023, ce dispositif s'appliquera à d'autres rues. Ces rues étant recensées dans le Site Patrimonial Remarquable (SPR), il est par conséquent nécessaire que les travaux soient conformes aux prescriptions de l'architecte des bâtiments de France.

## Quelles aides possibles ?

Vous pouvez solliciter une subvention auprès de la mairie de Berck-sur-Mer (10 % du montant des travaux dans la limite de 400 €) à laquelle peuvent s'y ajouter 100 € pour la pose de volets décoratifs. Vous pouvez déduire 50 % du montant des travaux de votre revenu imposable si vous êtes propriétaire ou 100 % sur votre revenu foncier si la maison est en location. Si vous n'êtes pas imposable vous pouvez obtenir un crédit d'impôt. Enfin, un financement direct auprès de la Fondation du Patrimoine est possible à condition de faire labelliser votre bien.

## Quelles sont les formalités ?

Vous devez déposer une déclaration préalable de travaux (CERFA n°13702\*07) avec les pièces afférentes auprès de la CA2BM. Votre dossier sera instruit et examiné par l'architecte des Bâtiments de France afin d'établir sa conformité. En parallèle, pour bénéficier d'aides de la Fondation du Patrimoine, vous devez effectuer votre demande de LABEL. Vous ne pourrez débiter vos travaux qu'une fois le label obtenu et la déclaration de travaux accordée. Le versement de la subvention municipale s'effectuera sur présentation des factures acquittées.

### Coordonnées utiles

Ville de Berck-sur-Mer : 03 21 89 90 00,  
[www.berck.fr](http://www.berck.fr),  
rubrique « au quotidien » « urbanisme »

CA2BM, service ADS,  
site de Berck-sur-Mer : 03 21 89 90 13  
ou [adsberck@ca2bm.fr](mailto:adsberck@ca2bm.fr)

Fondation du Patrimoine :  
M<sup>me</sup> Lucette Ficheux, 06 44 28 12 61,  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)  
rubrique « soumettre un dossier »

## Pour quels travaux ?

- La reconstitution des modénatures : ornements au-dessus des fenêtres et portes
- La remise en état et/ou peinture de la façade, des sous bassements
- Le nettoyage des murs en briques
- La remise en état des menuiseries et des volets à 3 barres qui doivent être d'une couleur lumineuse en évitant le blanc, le gris et le marron.





Les mesures liées au double scrutin et à la situation sanitaire modifient certains bureaux !

## Élections Départementales et Régionales

Vous devez **voter 2 fois**, la première pour élire vos Conseillers Départementaux, la seconde pour élire les Conseillers Régionaux.

### RAPPEL

Pour participer à ce scrutin vous avez jusqu'au **14 mai 2021** pour vous inscrire sur les listes électorales.



Désignation du bureau	Lieu
1 - Hôtel de ville	Mairie Place Claude Wilquin
* 2 - Hôtel de ville	Ecole Jean Rostand - Restaurant scolaire Rue de la Gare
* 3 - Espace Marianne	Ecole du Foier - restaurant scolaire Rue de la plaine de l'église
4 - Ecole Petite Sirène	Ecole Petite Sirène - Hall Avenue de la Plaine Randon
* 5 - Francis Pauchet	Rue Francis Pauchet
6 - Ecole Jacques Brel	Ecole Jacques Brel - restaurant scolaire Rue d'Artois
7 - Ecole Charles Perrault	Ecole Charles Perrault - restaurant scolaire Rue d'Artois
* 8 - Palais des Sports	Palais des Sports - Terrain de Basket Rue Lavezzari
9 - Ecole Chat Botté	Ecole du Chat Botté - Hall Rue du Maréchal De Lattre de Tassigny
10 - Cottage des Dunes	Cottage des Dunes - Salle Polyvalente Rond-point du Cottage
11 - Ecole Tchos Berkoés	Ecole Tchos Berkoés - hall Rue Beauchêne
* 12 - Palais des sports	Palais des Sports - Terrain de Basket Rue Lavezzari

## Diverses compétences qui influent sur votre quotidien

Le Département du Pas-de-Calais est compétent en matière d'action sociale. C'est-à-dire la prise en charge des personnes âgées et des personnes handicapées, l'enfance, la famille, l'aide aux jeunes ou encore la gestion du RSA. Il gère également les collèges, les routes départementales, les modes de déplacements doux (Euro Vélo route), la culture et la sécurité incendie.

La Région Hauts de France est compétente dans divers domaines comme l'éducation, notamment par la gestion des lycées et de la formation professionnelle, les apprentissages et l'alternance. Elle est, également, compétente en matière de transports ferroviaires, d'aménagement du territoire, de rénovation de l'habitat et d'aide aux entreprises.

La Région Hauts-de-France et le Département du Pas-de-Calais exercent des compétences partagées notamment dans les domaines du sport, du tourisme et du numérique.

## Le scrutin en pratique

Les bureaux seront ouverts de 8h à 18h. Chacun d'entre eux sera doublé, vous voterez ainsi dans un premier bureau pour le scrutin « Départemental » et dans un second bureau pour le scrutin « Régional ». Vous devez présenter votre carte d'électeur et une pièce d'identité.

### \* Uniquement pour ce scrutin

**Bureau 2 :** habituellement installé à l'hôtel de ville, ce bureau est transféré dans la salle du restaurant scolaire de l'école Jean Rostand.

**Bureau 3 :** habituellement installé à l'espace Marianne ce bureau est transféré dans la salle du restaurant scolaire de l'école du Foïer

**Bureau 5 :** pour le scrutin « départemental » vous devez vous rendre dans la salle « chasseurs ». Le scrutin « régional » se tiendra dans la salle habituelle.

**Bureaux 8 et 12 :** les deux scrutins se dérouleront sur le parquet du terrain de basket.

Installation des bureaux	
	Départementales : Salle des droits de l'homme Régionales : Hall de l'ancienne mairie
	Départementales et régionales dans la même salle
	Départementales et régionales dans la même salle
	Départementales et régionales dans la même salle
	Départementales : Salle des chasseurs Régionales : Salle habituelle
	Départementales et régionales dans la même salle
	Départementales et régionales dans la même salle
	Départementales et régionales dans la même salle
	Départementales et régionales dans la même salle
	Départementales et régionales dans la même salle
	Départementales et régionales dans la même salle
	Départementales et régionales dans la même salle
	Départementales et régionales dans la même salle

## Le vote par *procuration*

A titre exceptionnel, au regard des conditions sanitaires, le Gouvernement consent à ce que la double procuration soit acceptée. Il sera donc possible de disposer de deux mandats. De plus, vous avez le choix de la durée de la procuration, c'est-à-dire soit uniquement pour ce scrutin, soit pour une durée maximale de 1an. Les autres dispositions réglementaires concernant le vote par procuration restent inchangées. Ainsi le mandataire (celui qui ira voter) et le mandant (celui qui donne procuration) doivent obligatoirement être inscrits à Berck-sur-Mer.

## Quelles procédures ?

- **Classique** : Remplir le formulaire disponible au commissariat avec une pièce d'identité
- **En ligne** : Remplir le formulaire en ligne (CERFA n°14952\*02) et le déposer au commissariat avec une pièce d'identité
- **Dématérialisée** sur [www.maprocuracion.gouv.fr](http://www.maprocuracion.gouv.fr), en créant un compte sur <https://franceconnect.gouv.fr>

Depuis cette année, vous pouvez effectuer votre demande de procuration en ligne. Vous recevez alors une référence par mail. Vous devez ensuite vous présenter au commissariat avec cette référence et une pièce d'identité. Vous recevrez ensuite par mail votre validation définitive de procuration.

## L'accueil de loisirs

## estival

Les accueils de loisirs de l'été seront ouverts

**du mercredi 7 juillet au vendredi 20 août.**

Les inscriptions se font uniquement sur rendez-vous, à compter du lundi 17 mai 2021 pour les Berckois, et du jeudi 20 mai 2021 pour les non-Berckois.

Les lieux d'accueils prévus sont :

- 3/5 ans à l'école « Ches Tchos Berckoes ».
- 6/9 ans dans les écoles Jean Rostand et Jacques Prévert.
- 10/14 ans à l'école du Foier.
- 12/17 ans au Centre d'Animation Jeunesse.

Les dossiers d'inscription sont à votre disposition :

- En téléchargement sur [www.berck.fr](http://www.berck.fr) rubrique « Au quotidien »/« Centre social »
- Au Centre Social de Berck-sur-Mer, résidence les Chardons, 1 rond-point du Marquenterre.
- À l'Hôtel de ville, rue Henri Elby.
- À la maison de l'Enfance, de la Jeunesse, de la Famille, de la Parentalité et de l'Accès au Droit, rond-point du Cottage des Dunes.

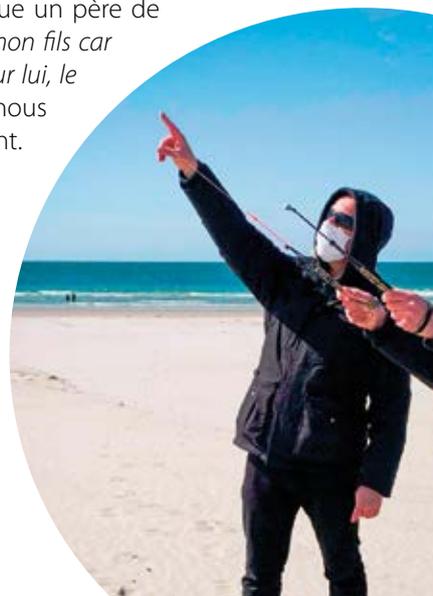
## Pendant cette crise sanitaire, une équipe d'animation à l'écoute

Dans le respect des gestes barrières, l'équipe d'animation met tout en œuvre pour que les enfants puissent bénéficier d'un accueil de qualité. Les animateurs s'adaptent à la situation et proposent de nombreuses activités très variées. Ils gardent à l'esprit l'importance pour les enfants de vivre des moments de partage, de rencontre, de retrouvailles avec leurs copains qu'ils ne côtoient parfois plus à l'école. Les enfants bénéficient également du cadre accueillant du jardin partagé et de la plage dès que le temps le permet. Tout est organisé pour un fonctionnement presque normal.

Ce ne sont pas les principaux intéressés qui diront le contraire! « C'était super la boom déguisée », « Trop bien l'enquête policière » sont quelques réactions spontanées des jeunes têtes blondes berckaises. Côté ados, même constat comme le souligne Lola, 16 ans « Avec le confinement et le couvre-feu c'est une période trop compliquée. Les animateurs du CAJ ont su s'adapter à nos souhaits. Ça fait du bien de retrouver ses amis. On ne se croise plus au collège et au lycée. »

L'accueil des jeunes est également très apprécié des parents quelque soit l'âge de leurs enfants. « C'est une période compliquée. Le confinement et l'accueil de loisirs ont permis à ma fille d'avoir un espace de liberté, elle a besoin d'aller vers les autres, de ne pas être seule, même à son âge le lien social avec les autres enfants est très important » explique un père de famille. « C'est important pour mon fils car il vit très mal le confinement. Pour lui, le CAJ est une vraie bouffée d'air » nous confie la maman d'un adolescent.

Cet été les équipes du Centre Social continueront de s'adapter afin de procurer aux enfants et aux jeunes des moments de joie, de plaisir et de partage !



## L'adaptation, c'est aussi pour les familles !

Malgré les directives sanitaires contraignantes, limitant les groupes à 6 personnes (intervenant inclus) l'équipe du Centre Social s'est organisée afin de maintenir le contact entre les adhérents notamment à travers certains ateliers. Ainsi, le « zen family », l'art floral, le bien-être, le théâtre d'impro, le coaching, les ateliers cuisine ont pu se dérouler.

Les activités en extérieur ont été privilégiées. Durant les vacances d'hiver, des ateliers sophrologies ont été mis en place. Les jeunes ayant souhaité un atelier plus dynamique, l'équipe d'animation a proposé des séances sportives avec Camille Palais.

## Et durant *les vacances* de printemps

Afin de respecter les directives gouvernementales, l'accueil des enfants du personnel défini comme prioritaire a été assuré. Ainsi une quinzaine d'enfants âgés de 6 à 10 ans ont pu réaliser quelques activités manuelles et grands jeux à l'école Jean Rostand. Les plus jeunes, âgés de 3 à 5 ans ont été accueillis à l'école des Tchos Berckos où ils ont pu profiter des rayons de soleil pour jardiner, s'évader au bord de mer.

Côté jeunesse, c'est sur la plage et au sein des espaces naturels que les ados ont passé une partie de leurs vacances.



## Remise du pack « Sac Ados » à de jeunes Berckois

Le 17 février dernier, à la Maison du Département Solidarité (MDS) d'Étaples, deux groupes de jeunes Berckois ont reçu des mains de Maryse Jumez, Conseillère Départementale du Canton de Berck, suppléante de Bruno Cousein, leurs packs « Sac Ados » avant d'aller passer une semaine de vacances à Dinard ou à l'Alpe d'Huez. Ces packs comprenaient un sac, un carnet de chèques vacances, des assurances ainsi que des brochures afin de préparer au mieux leur séjour.

Expérimenté en 2009 et généralisé l'année suivante, le dispositif « Sac Ados » est destiné à favoriser la mobilité des 16-25 ans du Pas-de-Calais en leur proposant un accompagnement tant humain que financier afin de partir pour la première fois en vacances en autonomie.



Le Département leur offre ainsi 150 euros, majorés à 200, s'ils choisissent comme lieu de villégiature la destination du Pas-de-Calais. Plus de 5 000 jeunes ont, ainsi, pu profiter de cette mesure depuis son lancement.

*Si vous souhaitez partir en vacances en autonomie, n'hésitez pas à vous rapprocher de Kathy Gillet, Référente à l'Espace Ressources Jeunesse. Contact au centre social - Résidence Les Chardons 03 21 09 84 67*



## « Des aventures à vivre »

Intitulé « Berck-sur-Mer, Des Aventures à Vivre », le carnet de voyage est destiné aux touristes, aux habitants et aux résidents secondaires de la station. Ce livret présente tout ce qui fait la richesse de Berck-sur-Mer : son environnement naturel exceptionnel, son Patrimoine remarquable et l'ensemble des infrastructures culturelles et sportives de la ville sont mises en valeur.

A noter que de nouveaux contenus ont été ajoutés au livret en adéquation avec les attentes des visiteurs qui ne cessent d'évoluer : les balades dans les grands espaces de la Baie d'Authie, les rendez-vous bien-être avec Mon Village Vacances... Des interviews et des bons plans complètent ce support de découverte de la station.

On retrouve également dans ce guide l'indispensable carnet d'adresses où figurent les établissements d'hébergement-restauration, les activités de loisirs et les commerces.



>>>>> Le plan, incontournable pour s'orienter et découvrir la station, conçu en adéquation avec le guide, a fait l'objet d'une mise à jour. Édités respectivement à 30000 et 40000 exemplaires, ces documents réalisés en collaboration avec le Service Communication de la ville ont été largement diffusés durant les vacances de février sur le territoire et chez les commerçants adhérents.

Un carnet de vacances 100% Berckois réalisé dans le cadre du label Famille Plus (la ville est labellisée depuis 2012) est offert aux enfants lors de leur venue à l'Office de Tourisme : « Les Aventures Lou'Phoques à Vivre » des jeux, des énigmes et des coloriages amusants et un beau souvenir à emporter à la maison.

Les enfants ne manqueront pas d'apprécier sans aucun doute cette attention, tout comme les parents !

## Des nouvelles Webcams pour le Front de Mer



Fin février, une webcam nouvelle génération « Skaping », a été installée en baie d'Authie. Celle-ci offre un panorama de 270° avec une qualité de photo exceptionnelle. De plus, de nouvelles fonctionnalités y sont installées, comme la comparaison entre deux moments (marée haute / marée basse par exemple), le «timelapse»

permettant de dérouler 24 heures de photographies en 45 secondes, ainsi que le téléchargement de votre vue préférée.

Une deuxième webcam (vidéo) sera prochainement installée à proximité de la plage centrale pour observer notamment les couchers de soleil et une troisième

(photo) plus au nord, que les passionnés de sports de glisse ne manqueront pas de visionner.



## André L'Hoër sur les traces de l'histoire

Animateur du Musée de Berck-sur-Mer, André L'Hoër a déjà été sollicité pour participer à des missions scientifiques, notamment pour la recherche de la dépouille du Général Gudin, condisciple de Napoléon. Cette mission se conclura dans quelques jours par une cérémonie officielle aux Invalides.

Pierre Malinowski, Président de la fondation pour le développement des initiatives historiques Franco-Russes, a de nouveau fait appel à André pour effectuer des fouilles archéologiques et anthropologiques sur le champ de la bataille de Stalingrad afin d'exhumer les corps de soldats russes et ainsi leur organiser un enterrement officiel. Cette cérémonie a eu lieu le 24 avril dernier.



## À la mémoire d'un déporté Berckois

Cette cérémonie le 24 avril dernier fut également l'occasion pour André d'honorer la mémoire de Charles Rochereuil, son grand-oncle, commerçant Berckois de la rue Carnot dans les années 1930. Résistant à l'occupation allemande durant la seconde Guerre mondiale, il a été déporté en 1943 dans le camp de Mittelbau-Dora où il disparu en 1944. André L'Hoër a récemment retrouvé l'histoire de ce grand-oncle Berckois en lisant le livre de 9 000 déportés de France à Mittelbau.

## Une enfance Berckoise pour le Prince Philip

Avant de devenir le Duc d'Édimbourg, époux de la Reine de Grande Bretagne, le Prince Philip et sa famille étaient en exil à Saint Cloud. Berck-sur-Mer était leur lieu de villégiature, précisément dans la villa des Chardons, rue du Calvaire, qui a été détruite par les bombardements en 1944.

C'est dans cette demeure que le jeune Prince prenait des leçons de piano avec Mlle Cochet, une amie de la mère de Jean-Max Gonsseume, notre historien Berckois.

C'est également à Berck-sur-Mer que Philip a appris à nager.

En 1947, il a épousé la Reine Elisabeth, qui règne encore aujourd'hui. Le Duc d'Édimbourg s'est éteint le 9 avril à l'âge de 99 ans.



# Préserver son cadre de vie

avec Le RLPI, Règlement Local de Publicité Intercommunal



## Finis les publicités sauvages !

Actuellement, ce sont les services de l'Etat qui gèrent l'encadrement des publicités et enseignes sur notre territoire. La CA2BM va se doter dans les prochains mois de son propre Règlement Local de Publicité Intercommunal (R.L.P.I.) pour les 46 communes qui la composent. On vous explique tout.

## C'est quoi un R.L.P.I. ?

Un R.P.L.I. a pour vocation d'encadrer l'implantation des panneaux publicitaires, enseignes et pré-enseignes sur l'espace public. Pour cela, la CA2BM travaille à l'élaboration d'un document destiné à adapter la réglementation nationale aux spécificités du territoire.

Son objectif est de préserver le cadre de vie des habitants en portant un soin particulier à la protection des espaces verts et à la mise en valeur du patrimoine architectural et paysager.

Il assure un équilibre entre la protection du cadre de vie et des paysages d'une part, et le droit à l'expression et à la diffusion d'informations d'autre part.

## Quelle est la procédure ?

Ce document détermine les règles d'implantation et format des panneaux publicitaires, des enseignes et pré-enseignes. Une fois le document finalisé il sera soumis à une enquête publique, puis au vote des élus en conseil communautaire. Une fois la procédure entérinée, les commerçants et afficheurs devront demander l'autorisation au maire de la commune concernée pour poser une enseigne. Le projet devra être en conformité avec le R.L.P.I.

L'enquête publique sera lancée par voie de presse ainsi que sur le site [www.ca2bm.fr](http://www.ca2bm.fr)

## A Berck-sur-Mer, qu'en est-il ?

Suite à une étude, 142 dispositifs (enseignes, panneaux publicitaires...) posés sur du mobilier urbain, des clôtures, des murs, scellés au sol ou encore sauvages, ont été recensés sur la ville. 79 d'entre eux devront être déplacés afin d'être en règle avec le futur R.L.P.I.

# Un festival de couleurs visible prochainement

Afin de réduire la consommation d'eau, la ville fait évoluer son fleurissement. Ainsi, les plantes vivaces et les graminées sont favorisées aux plantes annuelles et bisannuelles qui sont plus gourmandes en eau. Berck-sur-Mer conserve cependant son fleurissement thématique qui la caractérise sur les différents secteurs.

La mairie, les giratoires et les lieux à fortes fréquentation sont en cours de fleurissement et de réalisation de scènes sur la thématique de l'été « plage et RICV ».

Dans tous les secteurs de la ville, les couleurs seront à l'honneur. Le blanc, commun à toutes les étendues de fleurissement sera accompagné de couleurs plus vives. Certains espaces seront agrémentés avec des éléments décoratifs et ludiques, souhaitant la bienvenue aux visiteurs et leur rappelant les atouts de notre ville.

Un véritable régal visuel et olfactif !

- **En images**
- Pour visualiser les vidéos de l'embellissement et des richesses de votre ville,
- RDV sur la chaîne YOUTUBE «ville de Berck-sur-Mer»

## Vers la 4<sup>ème</sup> fleur

En 2019, Berck-sur-Mer a conservé sa 3<sup>ème</sup> fleur, avec les félicitations du jury Régional, grâce notamment au travail des agents du service « Patrimoine Végétal ». Ce jury Régional a proposé la ville au jury National pour l'obtention de la 4<sup>ème</sup> fleur. Ainsi, un dossier a été réalisé dans l'optique de présenter aux membres du jury national la ville, son patrimoine, son architecture, son histoire, ses espaces naturels, ses projets et bien entendu son fleurissement. Berck-sur-Mer pourrait ainsi être la 5<sup>ème</sup> ville de la CA2BM à obtenir cette distinction >>>>>>



# Le RDV incontournable de l'été les Musicales du Square



Organisée il y a une vingtaine d'années afin d'accueillir des harmonies, la manifestation s'est ouverte dès 2016 grâce à Jean Claude Ricart, adjoint à la culture de l'époque, vers une programmation plus large de chanteurs et musiciens, dans des styles plus variés.

Les concerts des « Musicales du Square » se déroulent à l'auditorium du Square Duffit à Berck Plage. Un programme varié entre harmonies et groupes musicaux attire chaque été toujours plus de spectateurs.

Cette année est principalement orientée sur des artistes Berckois et de la région de la Côte d'Opale source de nombreux talents. Les « Musicales du Square » auront lieu tous les dimanches du 27 juin au 22 août et seront toujours en accès libre.

## A retrouver Dès la réouverture du Musée

### Les expositions :

- **EUGENE TRIGOULET**  
« La rêverie du poète, l'inspiration du peintre »  
jusqu'au 26 septembre
- « **LA DUNE QUI MARCHE** »,  
en partenariat avec le Conservatoire du Littoral  
et le CPIE du Val d'Authie, jusqu'au 26 septembre.
- **INSERTIONS CONTEMPORAINES**  
jusqu'au 26 septembre
- **CATHERINE DUVERGER,**  
La mémoire de l'eau, Installation multimédia, 2019
- **THIBAUT HUCHARD,**  
Le pèlerinage de St. Josse  
(d'après l'œuvre éponyme d'Eugène Chigot)
- « **BERCK ET SES PEINTRES :  
ENTRE NATURE, CULTURE  
& VILLÉGIATURES** »  
exposition hors-les-murs sur le parvis  
du Cinos à partir du 21 juin 2021

*Cet été vous pourrez aussi découvrir  
une exposition retraçant l'exceptionnelle  
épopée du cerf-volant photographique  
à Berck (en partenariat avec le BELCO).*



# Berck-sur-Mer, Un musée à ciel ouvert

Riche de ses collections, le Musée Opale Sud se visite aussi à l'extérieur. Berck-sur-Mer regorge de richesses patrimoniales ; de l'habitat des pêcheurs du vieux Berck aux villégiatures de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle en passant par la florissante architecture hospitalière. Le patrimoine se vit donc aussi en ville. Ainsi, les équipes de la Direction de la culture et du patrimoine travaillent cette année sur la création de plusieurs parcours qui sauront vous faire découvrir ou redécouvrir par des promenades curieuses et des déambulations sérieuses, l'histoire qui nous entoure.



Berck Ville, anonyme, fin XIX<sup>èmes</sup>>>>



<<< Eugène Trigoulet,  
Marché à Berck-Ville, ca. 1905,  
Musée Opale Sud, Berck-sur-Mer

Les objets du quotidien et patrimoine immatériel font également partie du patrimoine Berckois. Ainsi, la ville a pu récemment acquérir « un reposoir ».

Installé lors des processions, un reposoir est un autel provisoire (Berck en comptait sept). Les reposoirs étaient utilisés lors de la procession du Saint Sacrement dont nous retrouvons l'origine en 1811, et sauf exceptions (notamment lors des deux conflits mondiaux) la célébration n'a jamais été interrompue. Elle cessera définitivement en 1968. Cette fête tenait une grande importance dans la vie religieuse des Berckois, elle mobilisait l'ensemble de la population. Notre reposoir est constitué d'un Christ Sacré Cœur dont les blessures et la couronne d'épines font allusion aux conditions de la mort de Jésus-Christ, alors que le feu symbolise le pouvoir transformateur de l'amour.

Il est accompagné de deux anges lampadophores (portant des chandeliers). Le groupe était installé rue du Célibat. La procession qui démarrait à l'Eglise Saint-Jean-Baptiste, s'arrêtait à chaque reposoir et chapelles de son parcours. Une exposition-dossier dévoilera cet été ce reposoir et elle sera aussi l'occasion de redécouvrir l'importance et la singularité des fêtes religieuses berckois.

Reposoirs, processions  
et religion à Berck-sur-Mer

**Exposition dossier à partir du 21 juin**

Rens Service Culture : 03.21.89.90.15

# Les Permanences

Cottage des Dunes - Renseignements. 03.21.89.37.29

## > ADAE (Association Départementale Actions Educatives)

Sur rendez-vous, tél : 03.21.10.02.90

## > Immobilière Sociale 62

Sur rendez-vous, tél : 03.21.32.62.62 uniquement le matin

## > BGE Littoral Opale

Sur rendez-vous, tél 03.21.87.43.00

## > CAF (Caisse d'Allocations Familiales)

Mardi, mercredi et vendredi. Sur rendez-vous, tél : 3230 (prix appel local) ou sur caf.fr

## > CAF Assistante Sociale

M<sup>mes</sup> DEVISME et BUCHER  
Sur rendez-vous, tél : 03.21.94.04.12

## > CARSAT (Caisse de retraite)

Sur rendez-vous, tél : 3960

## > CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

Lundi sur rendez-vous, tél : 3646 ou sur ameli.fr

## > CPAM (Assistants Sociales)

Sur rendez-vous, tél : 3646

## > Relais Assistants Maternels de la C2ABM

Sur rendez-vous, tél : 03.21.90.94.44 ou 06.33.59.09.25

## > Solidarité des Mutilés de la Voix Nord Pas-de-Calais Picardie

Le 2<sup>e</sup> lundi de 14 h 30 à 16 h 30

## > UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) Médiatrice Familiale

Sur rendez-vous, tél : 03.21.71.21.55

## Autres lieux

### > Aide Sociale Légale

Tous les jours sauf le jeudi après-midi de 10 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30 au CCAS

### > CAF Assistante Sociale

M<sup>me</sup> BUCHER : Sur rendez-vous au CCAS

Tél : 03.21.94.04.12

### > Demande de Logement Social

(retrait / dépôt) Du lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30, A l'accueil de la mairie, ou internet demande-logement-social.gouv.fr

### > Croix Rouge

Tous les lundis de 14 h à 16 h à la Maison Claire, rue Rothschild

### > Restos du Coeur

Du mardi au jeudi de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h  
6 Boulevard de Paris (Rond-point du Cottage des Dunes)

### > Secours Catholique

Jeudi de 14 h à 17 h, 11 rue du Moulin Saint-Jean

### > Secours Populaire Français de Berck et Environs

Lundi et jeudi de 14 h 30 à 18 h à l'ancienne Chapelle Hélio  
Marin Rue du D<sup>e</sup> Calot

## Le Point d'Accès au Droit

Cottage des Dunes - 2, rond-point du Cottage

du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 15 et de 14 h à 17 h 15 - Tél : 03 21 89 90 41 - Mail : padberck@ca2bm.fr

### PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS

#### > UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) Information et soutien aux tuteurs familiaux.

le 4<sup>e</sup> mercredi de chaque mois.  
Sur rendez-vous, tél : 0 806 80 20 20 (appel gratuit)

### RESOLUTION DES CONFLITS

#### > AFL (Association de Défense des Consommateurs)

1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredi après-midi  
Sur rendez-vous, tél : 03 21 89 90 41

#### > Conciliateurs de Justice

Sur rendez-vous, tél : 03 21 89 90 41

#### > UDAF (Union Départementale des Associations Familiales du Pas-de-Calais), Médiations familiales.

1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> mardi  
Sur rendez-vous, au tél : 03 21 89 90 41 ou 03 21 71 21 55.  
mediationfamiliale@wanadoo.fr

### CONSEILS ET INFORMATIONS JURIDIQUES

#### > Avocats

1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> mercredi, 9 h à 12h,  
Sur rendez-vous, tél : 03 21 89 90 41

#### > CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)

1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> vendredi 9 h à 12 h,  
Sur rendez-vous, tél : 03 21 30 45 41

#### > Délégué du Défenseur des Droits

Le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> lundi 10 h à 16 h 30.  
Sur rendez-vous, tél : 03.21.89.90.41

#### > IDSR (Intervenant de Sécurité Routière)

3<sup>e</sup> mardi, 9 h à 11 h 30.  
Sur rendez-vous, tél : 03 21 89 90 41

### INFORMATIONS LOGEMENT

#### > ADIL (Agence d'Information sur le Logement)

2<sup>e</sup> mercredi matin de 9 h à 12 h  
Sur rendez-vous, tél : 03 21 89 90 41

### PREVENTION JEUNESSE

#### > CDAD (Conseil Départemental Accès au Droit) Informations juridiques des mineurs.

1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredi, 14 h 30 à 17 h,  
Sur rendez-vous, tél : 03 21 89 90 41

#### > LPI (Littoral Prévention Initiative)

1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundi,  
Sur rendez-vous, tél : 03.21.87.24.43

### ACTIVITE JUDICIAIRE PENALE

> ASEJ 62 (Association Socio-Educative de contrôle Judiciaire du Pas-de-Calais)  
sur convocation. asej-62@wanadoo.fr

> PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse)  
1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> vendredi, sur convocation.

> SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation) Chaque jeudi.  
Sur convocation, tél : 03.21.10.95.40

Rencontrez  
Vos Adjoints  
et Conseillers  
délégués  
Pour prendre  
rendez-vous  
03.21.89.90.00

### LUNDI

10 h - 12 h

Marie-France BUZELIN  
Logement

10 h - 12 h

Pierre-Georges DACHICOURT  
Finances et Ressources Humaines

### MARDI

10 h - 12 h

Danièle BERTIN  
3<sup>e</sup> Age, Handicap

16 h - 17 h

Jean-Marie MICHAULT  
Solidarités

### MERCREDI

10 h - 12 h

Claudine OBERT  
Commerce - Artisanat

10 h - 12 h

Valérie DECLERCQ  
Rayonnement de la Station

### JEUDI

09 h - 11 h

Michel KUCHARSKI  
Travaux - Environnement - Cadre de Vie

### VENDREDI

9 h - 12 h

Bernard MORGENTHALER  
Culture - Patrimoine

16 h - 18 h

Jean-Jacques OPRESKO  
Sport - Événementiel

\* Tous les jours sur rendez-vous

Claudine TORABI  
Enseignement - Jeunesse

(Bureau des Elus Services des Affaires Scolaires  
COTTAGE DES DUNES)

## Groupe "Ensemble pour Berck"

### Un budget de participation à la relance économique

Malgré les contraintes, les incertitudes et la forte dépendance de nos recettes à caractère touristique de notre ville, le budget 2021, voté à l'unanimité, se veut prudent mais surtout ambitieux.

Grâce à la baisse de l'endettement de plus de 12% depuis 2013, grâce à l'augmentation de notre autofinancement et aux efforts sur nos dépenses de fonctionnement, nous avons proposé un budget qui participera pleinement à la relance de l'économie locale grâce à un programme d'investissement inégalé.

Ce sont de nombreux projets d'ampleur qui vont démarrer dans les prochaines semaines comme la création d'une piste d'athlétisme, la rénovation/modernisation du terrain synthétique ; les aménagements urbains Avenue Malingre, Esplanade Parmentier et Rue du Grand Hôtel, Place Claude Wilquin sans oublier le PPI trottoirs et voiries ; la poursuite du déploiement de la vidéoprotection, l'informatisation des classes de primaire ; la moder-

nisation de l'éclairage public, l'aménagement d'un parking à proximité de l'école des Tchos Berckoes afin d'améliorer la sécurité aux abords de cet établissement ou encore la poursuite des plantations en ville.

A côté de ce programme qui débutera prochainement, les travaux de rénovation et d'isolation thermique du Palais des sports se terminent et les travaux importants de l'Église Notre Dame des Sables ont débuté.

Ce sont donc les efforts de gestion qui permettent de proposer un budget qui s'inscrit dans la volonté de relance économique, génératrice d'emploi local et dans l'amélioration des services proposés aux Berckois et aux Berckois.

Bien évidemment, les taux des taxes locales n'augmenteront pas, comme nous nous y sommes engagés lors de notre élection !

Nous poursuivons notre action avec détermination, vous pouvez compter sur nous !

**Le groupe Ensemble pour Berck Majorité Municipale**

## Groupe "Berck Passionnement"

Une année de crise sanitaire vient de s'écouler, et Berck n'a pas été épargnée avec des familles endeuillées, des familles frappées par le chômage, des commerces qui ont fermé pendant que d'autres ont essayé de survivre avec les moyens du bord, abandonnés par l'équipe municipale majoritaire.

Aujourd'hui, le secteur hospitalier est fatigué ; le secteur médico-social lui lutte pour la reconnaissance de son travail auprès des personnes handicapées et de nos aînés.

Il nous faut pourtant continuer à nous battre pour notre ville et faire état de la vérité !

Berck a perdu un nombre important d'habitants ces dernières années. Ce sont essentiellement les jeunes et les couples qui ont quitté notre ville, avec pour conséquences : des fermetures de classe, une diminution de recettes versées par l'État, une ville moins animée hors saison, une perte d'attractivité ...

Cette année le phénomène s'est encore accéléré, avec une perte de près de 400 habitants. 50 ans que nous n'avons pas franchi la barre des 14000 habitants !

La faute à qui ??? Au prix de l'immobilier et au manque crucial de logements à prix abordables, résultats néfastes de la politique municipale de l'habitat.

Mais la Mairie prend les citoyens pour des imbéciles : « l'inflation du prix de l'immobilier, c'est aussi en raison de l'épisode Covid » nous a répondu le Maire.

Or, chacun sait que le prix de l'immobilier à Berck est le résultat des orientations de son équipe !

Acheter ou se loger à Berck n'est plus abordable !

Pourtant, favoriser le maintien ou l'arrivée de familles à Berck, c'est aussi faire vivre le commerce local et le milieu associatif toute l'année.

Ça n'a pas été le cas ces 7 dernières années !

L'acquisition des locaux du Centre A.F.P.A peut permettre de résorber en partie ce problème de logements accessibles sauf si une fois encore on laisse la place à des promoteurs privés.

**Jean-Luc BOUVIER  
BERCK PASSIONNEMENT  
06 71 79 04 50**

Retrouvez-nous sur Facebook & Instagram :  
**berckpassionnement**

« La tribune d'expression ouverte aux groupes traite des affaires municipales. Les propos tenus dans ces espaces n'engagent que leurs auteurs et leur groupe »

**A** Berck-sur-Mer  
Je soutiens mon **ARTISAN**  
Je soutiens mon **COMMERCANT**



Je consomme  
**LOCAL !** Sur  
**Maboutique.berck.fr**



[www.berck-tourisme.com](http://www.berck-tourisme.com)

# BIEN être par nature

*Berck-sur-Mer*

